

**CONCOURS INTERNE ET TROISIÈME CONCOURS
D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET
SPORTIVES PRINCIPAL de 2^{ème} CLASSE**

SESSION 2020

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'un rapport, assorti de propositions opérationnelles, à partir des éléments d'un dossier portant sur l'organisation des activités physiques et sportives dans les collectivités territoriales.

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraph.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 26 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend

le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous êtes éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe à la direction des sports de la commune de Sportiville (45 000 habitants).

Une récente étude menée par l'Agence régionale de santé estime à 350 le nombre de personnes admises chaque année en affections de longue durée (ALD) sur le territoire de la commune. Le Maire souhaite mettre l'activité physique de ses habitants au service de la préservation de leur santé.

Dans cette optique, la directrice des sports vous demande, dans un premier temps, de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport sur le « sport-santé sur ordonnance ».

10 points

Dans un deuxième temps, elle vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles pour une mise en place d'un tel dispositif sur le territoire de Sportiville.

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

10 points

Liste des documents :

- Document 1 :** « Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé » (extrait) - *legifrance.fr* - 1 page
- Document 2 :** « Le sport-santé en petite forme » (extraits) - *acteursdusport.fr* - 15 février 2019 - 3 pages
- Document 3 :** « Sport sur ordonnance : bilan du dispositif » - *carcassonne.org* - 10 avril 2019 - 2 pages
- Document 4 :** « Avec le sport sur ordonnance, les habitants ne restent pas sur la touche » - *lagazette.fr* - 9 avril 2019 - 2 pages
- Document 5 :** « Décret n°2016-1990 du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée » - *legifrance.fr* - 3 pages
- Document 6 :** « Activité physique adaptée : conseils pratiques pour l'intégrer dans son parcours de soins » - *France-assos-sante.org* - 3 décembre 2018 - 4 pages
- Document 7 :** « Stratégie Nationale sport-santé 2019-2024 » (extraits) - *Ministère des solidarités et de la santé, ministère des sports* - juillet 2019 - 6 pages
- Document 8 :** « Sport-santé sur ordonnance à Strasbourg » - *Eurométropole de Strasbourg* - 2017 - 2 pages
- Document 9 :** « “Sport sur ordonnance” : il est urgent de réfléchir à son remboursement pour Michel Savin, sénateur LR de l'Isère » - *france3-regions.francetvinfo.fr* - 16 juin 2019 - 1 page

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.